

Les rencontres PPRT et post-PPRT

Avant-programme

Rencontre à Lyon, le 23 octobre, 9h30-13h

AMARIS organise, dans chaque région, des rencontres sur les plans de prévention des risques technologiques (PPRT), destinées aux maires, aux conseillers municipaux, aux élus des intercommunalités et aux techniciens des collectivités concernées. **Ces journées s'adressent aux collectivités. Elles ont pour objectifs d'informer et d'offrir un espace d'échanges et de retours d'expérience.**

> Accueil café à partir de 8h45

9h30 - INTRODUCTION

Introduction par Yves Blein, Président d'Amaris, Maire de Feyzin et Député du Rhône

Point d'avancement sur l'élaboration des PPRT et leur mise en œuvre

Intervenant : Nicolas Chantrenne, Direction générale de la prévention des risques (DGPR), ministère de l'Écologie

10h - MISE EN ŒUVRE DES PPRT

1. Responsabilités des collectivités : les maires, la sécurité des populations, le droit des sols, etc.

Intervenantes : Hélène Cloëz et Frédérique Chaillou (avocates associées, cabinet Lefèvre-Pelletier)
Echanges

2. Conventions de financement des travaux et des mesures foncières, gestion des flux financiers, trésorerie, diagnostics, etc.

Intervenants : Nicolas Chantrenne (DGPR) et Nicole Matiron (Caisse des dépôts)
Echanges

3. Présentation des PARI, des expérimentations ANAH et réflexions autour de l'avenir des activités économiques (RESIRISK)

Intervenants : Sandra Decelle-Lamothe (Agence EDEL), Nicolas Chantrenne (DGPR), ANAH
Echanges

12h30 - SEANCE DE QUESTIONS-REPOSES

> **LIEU : GRAND LYON, 20 RUE DU LAC - SALLE A**

Renseignements sur cette rencontre - AMARIS - 01 40 41 42 12 - www.amaris-villes.org